

PRIVATISATION DANS L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE

Étude exploratoire sur les conséquences et les implications

Mathias Urban et Clara Inés Rubiano
Université de Roehampton

Au cours de ces dernières années, la privatisation est devenue un phénomène omniprésent dans les systèmes éducatifs du monde entier, animé par une tendance croissante à adhérer ouvertement à l'idéologie néolibérale dans tous les aspects de la vie humaine.

Même si les questions liées à la privatisation sont sujettes à controverse, notamment au regard de ses tendances, de ses développements, de ses objectifs et des différentes formes qu'elle revêt (Ball et Youdell, 2007 ; Macpherson et al., 2014), la lumière n'a toujours pas été faite sur ses conséquences et ses implications dans certains domaines précis de l'éducation, tels que l'éducation de la petite enfance. Toutefois, selon certaines données, l'offre privée de services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants peut être synonyme de mauvaise qualité des services et de renforcement de l'exclusion sociale (OCDE, 2006 ; Lloyd et Penn, 2012 ; UNICEF, 2008 ; Ebrahim, 2010 ; et Islam, 2010).

Les défenseurs de l'éducation publique sont conscients que diverses formes de privatisation ont un impact sur l'organisation, la gestion et l'offre de l'éducation, et que les tendances en matière de privatisation font évoluer la nature des activités quotidiennes des enseignant(e)s, ainsi que leur expérience professionnelle (Ball et Youdell, 2007).

Fort de ce constat, l'Internationale de l'Education (IE) a décidé de lancer et de promouvoir une étude portant sur différents aspects de l'éducation de la petite enfance, tels que les conséquences de la privatisation sur l'accès, la qualité et l'équité, ainsi que sur les conditions de travail du personnel enseignant et de soutien à l'éducation (IE, 2011). Cette étude repose sur des travaux réalisés antérieurement par les auteurs dans le domaine de l'EPE, ainsi que sur de précédents rapports et études de l'IE sur la privatisation de l'éducation et sur les partenariats public-privé. Elle élargit la portée de ces rapports, en se concentrant tout particulièrement sur les conséquences et les implications de la privatisation sur l'offre d'éducation de la petite enfance. Cette étude entend réunir des données fondées sur la pratique (Urban, 2010) pouvant être utilisées par l'Internationale de l'Education et ses affiliés, ainsi que par d'autres organisations nourrissant un intérêt pour cette problématique, en vue de plaider en faveur d'une offre publique de services d'éducation de la petite enfance, ainsi que de la nécessité de réglementer l'EPE relevant du secteur privé.

Ce rapport met en lumière les résultats d'une étude qualitative analysant la privatisation dans le secteur de l'EPE à la lumière des positions de différentes parties prenantes, principalement des travailleurs/euses de la petite enfance et des représentant(e)s syndicaux/ales de quatorze pays : *Argentine, Canada, Chili, Costa Rica, Equateur, Gambie, Ghana, Irlande, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Philippines, Sénégal et Uruguay*. Cette étude vise à amorcer un débat en appelant à la réflexion sur les risques de la privatisation des services d'éducation de la petite enfance pour les jeunes enfants et leurs familles, ainsi que pour la qualité de l'offre d'EPE.

Ce rapport se divise en quatre sections : la première section dresse un aperçu de la privatisation dans le domaine de l'éducation et aborde certains développements propres à l'éducation de la petite enfance. La deuxième section présente la méthodologie suivie dans le cadre de cette étude, des informations émanant des pays participants, ainsi que les procédures de collecte et d'analyse des informations. La troisième section se consacre aux conséquences de la privatisation dans l'EPE, à la lumière des points de vue et des analyses des participants (*études de cas*). Enfin, dans la quatrième et dernière section, nous aborderons les différentes perceptions des tendances en matière de privatisation dans l'EPE, ainsi que leurs implications, en nous concentrant sur les leçons tirées de ces études de cas. Ce débat se clôturera par une discussion sur les défis en matière de promotion et de réalisation d'une éducation de la petite

enfance publique et gratuite pour *tous* les enfants, ainsi que par des questions de réflexion offrant des pistes d'exploration.

Cette étude exploratoire – qui doit être considérée comme une étude pilote en vue d'une enquête urgente qui sera menée à plus grande échelle – met en lumière une tendance à la hausse de la privatisation dans le secteur de l'EPE, sous des formes endogènes comme exogènes, ainsi qu'une tendance à la privatisation qui menace de se substituer à l'EPE publique. Ces études de cas participatives sont autant de situations qui nous enseignent que l'expansion du secteur privé a des implications sur la qualité de l'offre et favorise la discrimination envers les membres du personnel de l'EPE. Cette enquête révèle également que les professionnels de l'EPE s'opposent activement à différentes formes de pouvoir au regard du phénomène de privatisation, tandis que les gouvernements et les syndicats se heurtent à des obstacles dans la réalisation d'une EPE publique et gratuite pour *toutes et tous*. Les résultats mettent en évidence la nécessité de créer des « espaces démocratiques » et d'instaurer des conditions favorables à des pratiques démocratiques actives (Moss, 2007 ; Moss et Urban, 2010) en vue de contrebalancer l'idéologie du marché.

Cette étude révèle différentes tendances : une tendance à la hausse de la privatisation dans l'EPE, une tendance à la privatisation qui menace de se substituer à l'EPE publique, ainsi qu'une tendance émergente dans le secteur de l'EPE visant à renverser la privatisation. La première tendance est envisagée sous des formes de privatisation endogènes comme exogènes : les crédits d'impôt pour les dépenses en services de garde d'enfants, les financements par le biais d'allocations supplémentaires pour chaque enfant, la mise en place de chèques éducation pour les familles en vue de pouvoir accéder aux services d'EPE privés, le développement de centres d'EPE publics gérés par des prestataires privés à but lucratif, ainsi que la nouvelle offre de services privés reposant sur les avancées et les programmes technologiques, sont autant d'éléments qui participent à la « commercialisation » du secteur de l'EPE public. De plus, les décisions visant à promouvoir les partenariats public-privé dans l'objectif de financer l'éducation préscolaire et de venir à bout des pénuries au niveau des infrastructures, les contrats conclus entre le secteur privé et les garderies afin de proposer des heures d'ouverture prolongées, la présence d'entreprises individuelles, les partenariats noués entre les ONG et les autorités publiques, les organisations religieuses, caritatives et philanthropiques visant le développement de l'EPE et souhaitant financer et soutenir cette dernière, indiquent que l'EPE publique ne ferme pas la porte à une participation du secteur privé.

La tendance à la privatisation qui menace de se substituer à l'EPE publique est ancrée dans le concept d'investissement économique et social promu par les gouvernements dans le domaine de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants, et se reflète clairement dans les budgets alloués à l'offre d'une EPE privée, comme en témoignent les études de cas. Cette tendance ouvre un débat sur la notion de *public* dans le secteur de l'EPE et propose des pistes de réflexion sur l'un des objectifs majeurs de l'Internationale de l'Éducation – à savoir la promotion d'une EPE financée par des fonds publics et universellement accessible. De plus, la tendance émergente dans le domaine de l'EPE, visant à renverser la privatisation, ouvre la voie à une réflexion et à une analyse des objectifs de l'EPE au regard de la justice sociale, ainsi qu'à la mise en place d'alternatives visant à contrebalancer l'idéologie du marché.

Les quatorze études de cas présentées constituent autant d'exemples de situations à partir desquelles nous pouvons tirer des enseignements sur les conséquences et les implications de la privatisation dans l'EPE. Cette étude met également en lumière les implications sur la qualité de l'offre au regard de la proportion enseignant(e)/élève, de la variété des programmes d'EPE proposés, ainsi que de la formation et des qualifications des nombreux éducateurs/trices travaillant dans le domaine de l'EPE. La tendance à

la hausse de la privatisation a favorisé la discrimination envers le personnel de l'EPE en termes de réciprocité entre les qualifications, les contrats et les salaires des enseignant(e)s, et a renforcé les éventuelles caractéristiques de pouvoir ou de domination relatives aux changements politiques, économiques et sociaux, qui ont un impact sur l'EPE, et par conséquent sur le personnel de l'EPE. Ces caractéristiques de pouvoir ou de domination du secteur privé sur le personnel de l'EPE viennent confirmer l'hypothèse selon laquelle les mécanismes du marché ont un impact considérable sur l'égalité dans l'éducation, et ne se limitent pas à creuser le fossé entre les plus privilégiés et les plus défavorisés, mais modifient également la façon dont l'équité et la justice sociale sont perçues dans ce domaine (Ball et Youdell, 2007).

Les différentes situations mises en lumière dans cette étude démontrent que les professionnels de l'EPE s'opposent activement à différentes formes de pouvoir au regard du phénomène de privatisation par le biais de la volonté de lutte contre le totalitarisme – révélée dans les études de cas – reflétant les valeurs de liberté, de tolérance, d'émancipation, d'espoir, de leadership, propre à la profession et permettant de réaliser une EPE de qualité. Aux côtés de la sensibilisation aux facteurs contribuant à une expansion de l'offre privée d'EPE, ces valeurs constituent des éléments majeurs pour la reconnaissance permanente de l'EPE comme une profession à part entière.

Cette étude suggère que, bien que les gouvernements et les organisations recourent à différentes stratégies dans le but de promouvoir et de réaliser une éducation de la petite enfance publique et gratuite pour tous les enfants et leurs familles, les défis résident a) dans la mise en œuvre des programmes ou initiatives en vue de réaliser une EPE publique et gratuite pour tous, ainsi que b) dans la création « d'espaces démocratiques » et l'instauration de conditions favorables à des pratiques démocratiques actives (Moss, 2007 ; Moss et Urban, 2010) en vue de contrebalancer les conséquences de la privatisation dans le secteur de l'EPE. Les espaces démocratiques stimulant le dialogue doivent aborder des questions telles que : Comment « l'EPE publique » peut-elle être définie, quelles sont les parties prenantes à ce processus et qui en est exclu ? Qu'entend-on par « promotion d'une EPE financée par des fonds publics » ? Cela inclut-il l'offre privée (par des organismes à but lucratif ou non) ? Quels processus peuvent contrer la privatisation dans certains contextes spécifiques ? Dans quelle mesure les bénéficiaires privés de l'EPE favorisent-ils l'équité et la cohésion sociale ? Qu'implique la « qualité de l'offre dans l'EPE » ? Quel est le rôle de l'évaluation au regard de la « qualité de l'offre dans l'EPE » ? Quelles sont les réglementations sociales et humanistes permettant d'améliorer l'accès aux services d'EPE ? Dans quelle mesure les enseignant(e)s travaillant dans le domaine de l'EPE sont-ils responsables de la qualité de l'offre d'EPE ? De quelle(s) façon(s) les mécanismes du marché dans le secteur de l'EPE favorisent-ils l'équité et la justice sociale ? De quelle façon les initiatives peuvent-elles contribuer à la promotion et à la réalisation d'une EPE gratuite et publique ? Si la recherche peut potentiellement permettre de mettre en lumière certains facteurs (étude de cas de la Gambie), comment peut-elle contribuer à renverser les tendances à la privatisation de l'EPE identifiées dans cette étude ? Quelles sont les alternatives permettant de contrebalancer les conséquences et les implications de la privatisation dans l'EPE ?

Si cette étude pilote propose une possibilité d'interprétation des résultats, les données ressortant de cette enquête peuvent également être interprétées sous d'autres angles. Cependant, elle peut contribuer à la création d'un nouveau cadre conceptuel en vue de contrer les dangers de la privatisation dans le secteur de l'EPE. Nous sommes également conscients que la privatisation et ses conséquences revêtent un caractère complexe et qu'en vue de définir des alternatives plausibles, nous devons « clarifier, pour nous-mêmes, quels sont nos rêves, et comment leur donner vie » (Freire, 2007).

« L'utopie est un mode de pensée qui a des effets sur le réel » (Drovin-Hans, 2004)